



Le nouvel espace numérique de travail du collège

A partir du 4 janvier 2021, le Conseil départemental de l'Indre met à disposition du collège le nouvel espace numérique travail (ENT) **Mon e-collège**, en conformité avec le règlement général sur la protection des données (RGPD).

Cet outil permet aux élèves et à leurs parents d'accéder à un ensemble de services et ressources numériques en ligne.

Il vous sera utile pour suivre la scolarité de votre enfant avec :

- ⇒ Un espace « vie scolaire » (cahier de texte, emploi du temps, relevé de notes, etc.) ;
- ⇒ Des documents et des informations ;
- ⇒ Un espace « téléservices » (demandes de bourse, orientation, inscription en seconde, etc.).

Se connecter à Mon e-collège (pour les représentants légaux)

Pour accéder à **Mon e-collège**, vous devez utiliser un compte unique « EduConnect », géré par l'Éducation nationale, vous permettant de suivre l'ensemble de la scolarité de vos enfants.

- ⇒ Rendez-vous à l'adresse suivante : <https://e-college.indre.fr/>
- ⇒ Cliquez sur « Se connecter », en haut à droite, puis choisir « Élève ou parent via EduConnect »

Un guide vous est proposé pour créer votre compte en cliquant sur « Besoin d'aide ? » en bas de la page de connexion Educonnect.

Important

- Si vous aviez un enfant scolarisé en lycée l'année passée, vous disposez déjà d'un compte EduConnect.
- Votre compte Educonnect vous permet également d'accéder directement aux téléservices de l'Éducation nationale (<https://teleservices.education.gouv.fr/>).

Vous ne parvenez pas à vous connecter

En cas de difficulté, pour créer votre compte Educonnect ou pour vous connecter, nous vous invitons à contacter l'assistance académique dédiée aux familles :

- ⇒ https://www.ac-orleans-tours.fr/assistance_parents/

Les apports de Mon e-collège

Mon e-collège offre une entrée unique à un ensemble d'outils numériques.

- ⇒ Un seul identifiant/mot de passe
 - Parent : un seul compte pour suivre la scolarité de tous ses enfants.
 - Elève : un compte créé par le collège et valable tout au long de sa scolarité.
- ⇒ Conformité au règlement général sur la protection des données (RGPD).

Votre enfant dispose de son propre accès

Il dispose de son propre compte dont la gestion est prise en charge par le collège.

- ⇒ Les identifiants de votre enfant lui sont communiqués par son professeur principal.
- ⇒ En cas de difficulté pour se connecter à [Mon e-collège](#), il doit le signaler à son professeur principal.

Il est important que votre enfant utilise son propre compte pour accéder aux outils, aux ressources et aux documents pédagogiques nécessaires à ses apprentissages.

Quelques services accessibles aux élèves



Vie scolaire

Retrouver le cahier de texte, les relevés de notes, l'emploi du temps, PRONOTE



Espaces Nextcloud

Créer et partager des documents avec des camarades ou des enseignants.



Ecriture collaborative

Écrire à plusieurs un texte et le partager.



Espaces Moodle

Retrouver des cours en ligne construits par les enseignants.



Plateforme vidéo

Visionner les vidéos pédagogiques mises en ligne par les enseignants.



Médiacentre

Accéder à l'ensemble des ressources et manuels numériques de la classe.